

Lieu : Salle d'armes Pierre Lucquiaud
15 rue de Marignan 16100 COGNAC

Horaires :

Dimanche 27 Novembre 2022 :

Fleuret M15 – Hommes et Dames : Appel 11h Scratch 11h30

Engagement : sur le site de la FFE **au plus tard le mercredi 23 Novembre 23h59**

Droits d'inscription : 10€ par tireur pour toutes les catégories

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés dans la catégorie.
Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Matériel : Application des normes FFE en vigueur

Restauration : Un stand de restauration comprenant un barbecue sera ouvert sur place durant toute la durée de la compétition.

Directoire technique : Le directoire technique sera composé sur place et pourra être amené à prendre toutes les décisions en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Résultats : Les résultats seront transmis à la FFE et seront publiés sur Internet.
L'inscription à la compétition vaut acceptation de la diffusion.

Responsabilité : Les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité (article 15 du Règlement International).
Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

Contact : contact@escrimecognac.fr

CHARTRE DE BONNE CONDUITE



CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Être loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête

SAISON 2022 - 2023

www.escrimecognac.fr

 [escrime_cognac](https://www.instagram.com/escrime_cognac)

